

La révolte des parents de J.-P. Bescond

Les parents de Jean-Paul Bescond, jeune médecin sans frontière tué en décembre 1989 de Charost, malgré de nombreuses démarches, ne parviennent pas à connaître le

L' avait 33 ans... Est-ce que l'on tire comme ça sur des médecins ? On ne peut pas rester sans rien faire quand même ! »
Les parents de Jean-Paul Bescond, le jeune médecin sans fron-

tière abattu le 21 décembre 1989 au Soudan alors que son avion venait de décoller d'Aweil, ne comprennent pas... Ou plutôt ne veulent pas admettre qu'un meurtrier, fut-il chef d'Etat, ne soit pas inquiété après ce quadruple meur-

tre. Ils sont convaincus depuis le début : le responsable c'est El Beshir, le chef du Soudan qui a donné l'ordre d'abattre l'avion de leur fils.

Devant ses lettres, puis celles qu'ils ont écrites jusqu'au prés-

6.6.91



Les parents de Jean-Paul BESCOND :
« On nous cache quelque chose... »

Le 21 décembre 1989...

Jean-Paul Bescond est arrivé à Karthoum (capitale du Soudan, le 21 octobre 1989). Il a trente-trois ans et commence sa première mission M.S.F. Ce jeune homme de Charost qui découvre une situation désastreuse d'un camp de réfugiés. Il arrive le 30 octobre à Aweil. Le 16 décembre, M.S.F. lui propose une mission en Ethiopie par message radio (message intercepté selon les parents de Jean-Paul). L'avion décolle le 21 décembre 1989 et est aussitôt abattu. Les parents du jeune M.S.F. sont convaincus de l'attentat par ailleurs confirmé. Mais à ce jour il n'y a eu d'enquête de menée et donc aucun coupable...

dent de la République, François Mitterrand, M. et Mme Bescond paraissent face à une impasse.

Les découvertes d'un M.S.F.

La première lettre de Jean-Paul est datée du 16 octobre 1989 et provient de Karthoum. Le jeune médecin de Charost décrit la capitale du Soudan sur fond de ruines et de poussière. Il confie ses premiers haut-le-cœur : « Un musulman ivre est puni de quarante coups de fouet, un voleur se retrouve manchot... »

Jean-Paul Bescond, qui découvre « la guerre, chose affreuse et totalement indigne d'un être humain » dans sa seconde lettre à ses parents (datée du 23 octobre 1989), se prépare à gagner le sud du pays, malgré l'interdiction de vols pour le sud par El Beshir, qui n'attend que les organisations non gouvernementales (O.N.G.), comme M.S.F. « en aient marre et fument le camp ».

A son amie, le jeune médecin envoie une lettre par jour et dans la dernière lettre à ses parents, datée du 12 novembre, il traduit sa révolte contre la situation au Soudan : « Ici je vois des enfants mourir tous les jours » mais parle aussi d'un petit Malim qu'il a sauvé presque miraculeusement. « Ma réputation commence à se faire... »

Il est à tel point remarqué que M.S.F. lui confie une mission en Ethiopie. C'est en décollant pour ce pays via Karthoum que son avion est abattu.

« Depuis le début on sait que El Beshir est coupable. Mais il n'y a pas eu d'enquête et les autorités françaises sont gênées... » lance le père de Jean-Paul. « On nous cache quelque chose... »

N'y a-t-il rien à faire ?

En janvier 1990, M. et Mme Bescond contactent les autres familles des disparus et ensemble elles sont reçues à l'Elysée le 17 juillet de la même année. Un certain M. Arnaud, conseiller auprès du président de la République les écoute. Le 27 juillet suit une lettre — embarrassée — précisant : « Nous avons multiplié les démarches (...) L'enquête ne peut avoir lieu que par la demande des autorités soudanaises ».

Ni les autres familles, ni M.S.F. n'ont l'intention de porter plainte et M. et Mme Bescond ne comprennent pas. Les lettres envoyées à Roland Dumas, Bernard Kouchner reçoivent des réponses alambiquées. Les députés du Cher ont fait ce qu'ils ont pu...

Côté magistrature, on leur a déconseillé de partir dans l'aventure du dépôt de plainte : « Cela va vous coûter une fortune » leur a-t-on répondu.

Les parents de Jean-Paul Bescond, jeune homme qui avait sans doute une toute autre vision du monde que ce Soudan pris dans l'état de la guerre civile, sont aujourd'hui seuls avec leur douleur, qu'ils refusent de classer avec des photos dans un tiroir.

A ne rien faire, que peuvent y gagner les autorités qu'elles soient gouvernementales ou celle de M.S.F. ? Peut-on vraiment laisser tuer des jeunes médecins sans que personne ne cherche à rendre justice ? Allez donc expliquer à des parents qu'il n'y a pas de coupable au meurtre de leur fils ? Et le fait de dire qu'un M.S.F. sait les risques qu'il prend n'est pas une raison. Une vie vaut quand même une meilleure explication, non ?

Patrick MARTINAT